



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 2^e trimestre 2015

Belle reprise de la fréquentation

Avec 231 000 nuitées au 2^e trimestre 2015, la fréquentation des hôtels réunionnais progresse de 12 % par rapport au 2^e trimestre 2014. Les mois de mai et juin ont été particulièrement dynamiques.

Françoise Legros, Insee

Avec 231 000 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais, qu'ils soient classés ou non, progresse de 12 % par rapport au 2^e trimestre 2014. L'activité hôtelière gagne ainsi 25 100 nuitées en un an (*figure 1*).

La fréquentation progresse sur tout le trimestre mais plus particulièrement aux mois de mai et juin (respectivement + 21 % et + 10 %). Elle retrouve ainsi les niveaux de 2013, après les fortes baisses de mai et juin 2014 (- 17 % et - 3,5 %). La fréquentation s'accroît plus modérément en avril 2015 (+ 5 %, comme en avril 2014).

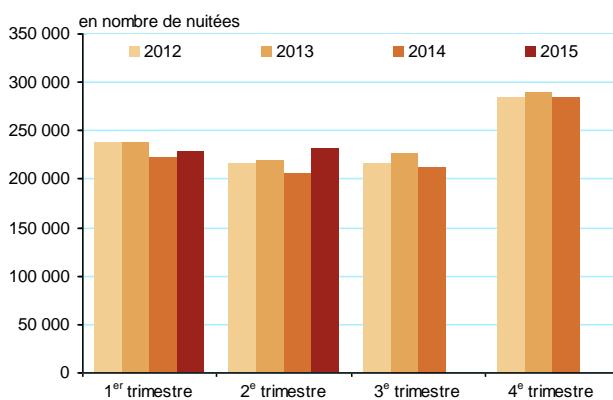
Avec 60,5 %, le taux d'occupation augmente de 3 points par rapport au 2^e trimestre 2014 (*figure 2*).

L'occupation progresse particulièrement dans les hôtels haut de gamme (4 et 5 étoiles) et dans les hôtels non classés (*figures 3 et 4*). Le taux d'occupation est stable dans le Sud (- 0,1 point). Il progresse dans le Nord-est (+ 2 points) et l'Ouest (+ 6 points), régions où l'offre se développe suite à l'ouverture de deux établissements.

Au 2^e trimestre 2015, les hôtels de La Réunion disposent d'un parc de 2 700 chambres ; les 14 hôtels de 50 chambres ou plus en proposent la moitié (*figure 5*). Les hôtels non classés représentent près d'un tiers des établissements pour un quart du parc de chambres. Un tiers d'entre eux sont d'anciens hôtels classés qui n'ont pas demandé ou obtenu leur classification selon les nouvelles normes.

1 La fréquentation des hôtels progresse de 12 %

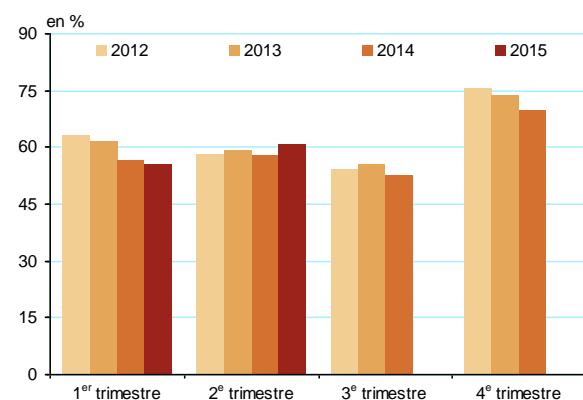
Fréquentation trimestrielle des hôtels depuis 2012



Source : Insee et DGCIS, enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation gagne 3 points au 2^e trimestre 2015

Taux d'occupation trimestriel des hôtels depuis 2012



Source : Insee et DGCIS, enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 231 000 nuitées au 2^e trimestre

Fréquentation hôtelière à La Réunion au 2^e trimestre 2015

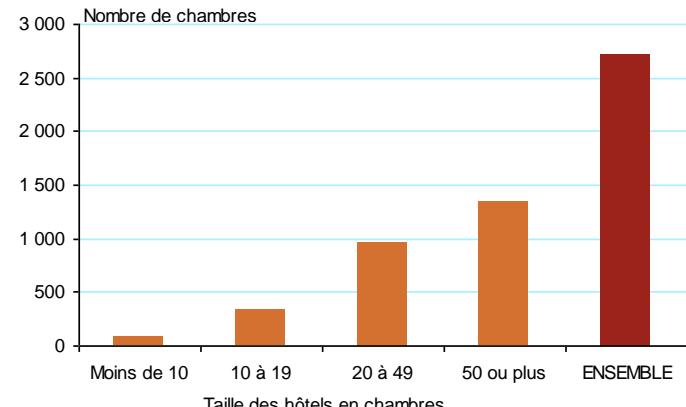
	2013	2014	2015	Évolution 2015 / 2014
Nombre de nuitées	219 000	205 900	231 000	12,2 %
Chambres occupées	136 200	133 800	145 100	8,4 %
Offre de chambres	231 000	232 300	239 700	3,2 %
Taux d'occupation	59,0 %	57,6 %	60,5 %	2,9 pts

Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, enquêtes de fréquentation hôtelière.

5 Une chambre sur deux dans les hôtels de 50 chambres ou plus

La parc hôtelier de La Réunion au 2^e trimestre 2015



Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, enquête de fréquentation hôtelière 2015.

4 La fréquentation profite à toutes les catégories d'hôtels

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 2^e trimestre 2015

	Nuitées en nombre			Taux d'occupation en %		
	2014	2015	Évolution 2015 / 2014 en %	2014	2015	Évolution 2015 / 2014 en points
Non classés	36 700	47 100	28,3	47,6	53,3	5,7
1 ou 2 étoiles	29 600	33 100	11,8	57,9	56,0	-1,9
3 étoiles	75 800	83 800	10,6	60,1	62,0	1,9
4 ou 5 étoiles	63 800	67 000	5,0	62,4	67,0	4,6
Nord-est	54 900	60 900	10,9	57,9	59,7	1,8
Ouest	101 700	114 400	12,5	60,8	66,4	5,6
Sud	49 300	55 700	13,0	51,4	51,3	-0,1
Ensemble	205 900	231 000	12,2	57,6	60,5	2,9

Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, enquête de fréquentation hôtelière.

Un champ d'enquête étendu

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France qui a fait entrer dans le champ de l'enquête des hôtels existants mais non classés auparavant ;
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés de cinq chambres au moins.

Jusqu'en 2014, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur un champ limité aux établissements qui étaient déjà classés en 2012.

À compter de 2015, les résultats diffusés concernent le nouveau champ de l'enquête (hôtels classés et non classés), dans la nouvelle classification en vigueur.

Les présents résultats portent à La Réunion sur 75 hôtels, dont 51 sont classés et 24 non classés.

Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été recalculées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne chaque mois sur le site insee.fr.

Définitions

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Source

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne les hôtels homologués (1 à 5 étoiles), et depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois directement auprès des hôtels de La Réunion.

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédaction en chef :
Claire Grangé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur www.insee.fr/reunion ;
- Legros F., « [Le tourisme d'agrément recule de 10 %](#) », *Insee Conjoncture Réunion* n° 1, pp. 24-25, juillet 2015
- Legros F., « [Le marché français s'enlise, les marchés européens progressent fortement](#) » - Fréquentation touristique 2014
Insee Analyses Réunion n° 7, avril 2015.

